H.Audit
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Cré@vallée Nord - 371 boulevard des Saveurs
CS 30001 - 24059 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05.53.08.88.88 - Fax : 05.53.04.15.89
E-mail : hoche@hoche.com

6, Rue René Martrenchar - 33150 CENON
Tél. : 05.57.54.33.70 - Fax : 05.57.54.33.71
E-mail : cenon@hoche.com

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE
Tél. : 04.73.92.54.47 - Fax : 04.73.91.23.26
E-mail : clermont@hoche.com

40, Rue Lauriston
75116 PARIS
E-mail : hoche@hoche.com

SAS au capital de 30.000 €
489 993 360 RCS PERIGUEUX
Site : www.hoche.com

ASSOCIATION CASSIOPEA

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Ce rapport contient 24 pages

ASSOCIATION CASSIOPEA

Siège social : 29 Rue de METZ
24000 PERIGUEUX

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CASSIOPEA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

- s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 14 juin 2021

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT

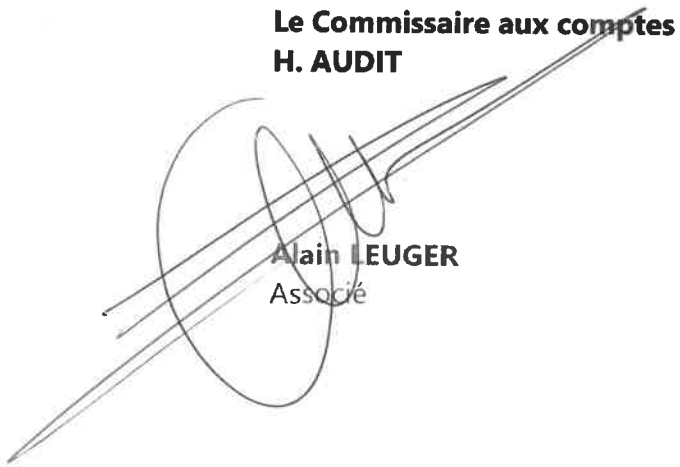

Alain LEUGER
Associé

Document visé par le Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	119 065	117 965	1 100	2 255	1 155-	51. 24-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	395 269	375 093	20 176	32 311	12 135-	37. 56-
	Installations techniques Matériel et outillage	1 107 900	874 249	233 651	202 845	30 805	15. 19
	Autres immobilisations corporelles	289 743	240 443	49 300	63 592	14 292-	22. 47-
	Immobilisations en cours				678	678-	100. 00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	25 263		25 263	25 263		
	Autres immobilisations financières	900		900	900		
	Total I	1 938 140	1 607 750	330 390	327 844	2 545	0. 78
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	30 482		30 482	26 168	4 314	16. 49
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 600		2 600	896	1 705	190. 27
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	36 473	10 528	25 945	38 749	12 804-	33. 04-
	Autres créances	16 113		16 113	12 694	3 419	26. 93
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 027 964		1 027 964	867 501	160 463	18. 50
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	20 400		20 400	22 165	1 764-	7. 96-
	Total III	1 134 033	10 528	1 123 505	968 172	155 333	16. 04
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 072 173	1 618 278	1 453 895	1 296 017	157 878	12. 18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Document visé par le
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	886 513	736 718	149 795	20. 33
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	89 785	149 795	60 010-	40. 06-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	976 298	886 513	89 785	10. 13
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	25 091	15 210	9 881	64. 96
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	9 806	15 775	5 969-	37. 84-
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	34 897	30 985	3 912	12. 63
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	194 068	66 876	127 192	190. 19
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 401	7 592	2 809	37. 00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 465	103 826	42 361-	40. 80-
	Dettes fiscales et sociales	164 089	154 337	9 752	6. 32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 677	45 888	33 211-	72. 37-
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	442 700	378 519	64 181	16. 96
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 453 895	1 296 017	157 878	12. 18

(1) Dont à plus d'un an — 442 700 — 366 397
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Document visé par le Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	14 658	9 977	4 681	46. 92
Production vendue de Biens et Services	2 059 272	1 997 533	61 739	3. 09
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	58 037	82 500	24 463-	29. 65-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	24 442	37 330	12 888-	34. 53-
Collectes		100	100-	100. 00-
Cotisations				
Autres produits	6	4	2	64. 72
Total I	2 156 415	2 127 444	28 971	1. 36
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	4 314-	5 394-	1 079	20. 01
Autres achats et charges externes	609 285	657 857	48 572-	7. 38-
Impôts, taxes et versements assimilés	82 683	75 332	7 350	9. 76
Salaires et traitements	961 412	843 398	118 013	13. 99
Charges sociales	247 808	224 538	23 270	10. 36
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	161 055	181 343	20 288-	11. 19-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	10 528	8 893	1 635	18. 39
Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 881	1 272	8 609	676. 81
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	6	14	9-	60. 25-
Total II	2 078 342	1 987 254	91 088	4. 58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	78 073	140 190	62 117-	44. 31-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	5 895	6 728		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	136			

Document visé par le Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 072	2 754	1 682-	61. 07-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 072	2 754	1 682-	61. 07-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	822	1 234	411-	33. 35-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	822	1 234	411-	33. 35-
2. Résultat financier (V-VI)	250	1 520	1 270-	83. 55-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	78 323	141 710	63 387-	44. 73-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 037	7 070	33-	0. 47-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 140		1 140	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	8 177	7 070	1 107	15. 66
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 684	2 579	105	4. 09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	2 684	2 579	105	4. 09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 493	4 491	1 002	22. 30
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 165 664	2 137 267	28 397	1. 33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 081 848	1 991 066	90 782	4. 56
Solde intermédiaire	83 816	146 201	62 385-	42. 67-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	13 775	19 369	5 594-	28. 88-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 806	15 775	7 969-	50. 52-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	89 785	149 795	60 010-	40. 06-

Document visé par le Commissaire aux comptes

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	12 545		12 545	
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	12 545		12 545	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	12 545		12 545	
TOTAL	12 545		12 545	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 453 894.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 156 415.27 Euros et dégageant un excédent de 89 784.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Activité de l'association :

L'association Cassiopea a été créée en 1987 sous l'impulsion du Conseil Général de la Dordogne en partenariat avec le SDIS 24, afin de lutter contre l'insécurité et l'isolement des personnes âgées vivant à domicile. Aujourd'hui, l'association se compose de 3 services regroupés sous le nom de CASSIOPEA :
- la téléassistance (TASD24) - 05.53.53.54.54
- L'écoute maltraitance (ALMA 24) - 05.53.53.39.77
- La prévention : Cassiopea Prévention Séniors : 05.53.53.20.40

L'effectif moyen de l'association au cours de l'exercice 2020 s'établit à 41 personnes (ETP).

Lieu d'exploitation de l'activité de l'association :

Le siège de l'association se situe à Périgueux (24).

L'association dispose d'une antenne rue Louis Blanc à Périgueux.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au jour d'établissement des présents comptes annuels, le principe comptable de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par les conséquences de l'épidémie de Coronavirus Covid 19.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Cette crise sanitaire ne devrait pas avoir d'impact significatif sur l'activité de l'entreprise, ni sur l'évaluation de ses actifs et passifs.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Mise à disposition - Contribution volontaires - Bénévolat :

Le bénévolat et les contributions volontaire ne font l'objet d'aucune comptabilisation sur l'exercice.
Ce temps consacré à l'association s'élève à 12.545 euros pour 618 heures, contre 680 heures pour l'exercice précédent. Le taux horaire retenu est de 20,30€.

Document visé par le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	128 140		
Terrains			
Constructions sur sol propre	166 169		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	229 100		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 450 984		153 068
Installations générales agencements aménagements divers	6 016	4	
Matériel de transport	7 797		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	302 121		11 210
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	678		
Avances et acomptes			
TOTAL	2 162 866	4	164 278
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	26 163		
TOTAL	26 163		
TOTAL GENERAL	2 317 169	4	164 278

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 076	119 065	119 065
Terrains				
Constructions sur sol propre			166 169	166 169
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.			229 100	229 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		496 153	1 107 900	1 107 900
Installations générales agencements aménagements divers		4	6 016	6 016
Matériel de transport			7 797	7 797
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		37 401	275 930	275 930
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		678		
Avances et acomptes				
TOTAL		534 235	1 792 912	1 792 912
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			26 163	26 163
TOTAL			26 163	26 163
TOTAL GENERAL		543 311	1 938 140	1 938 140

Document visé par le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	125 885	1 155	9 075	117 965
Terrains				
Constructions sur sol propre	152 761	7 699	0	160 460
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.	210 198	4 436		214 634
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 248 139	122 264	496 154	874 249
Installations générales agencements aménagements divers	5 897	114		6 011
Matériel de transport	7 797			7 797
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	238 647	25 387	37 399	226 635
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 863 439	159 899	533 553	1 489 786
TOTAL GENERAL	1 989 324	161 054	542 628	1 607 750

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 155				
Terrains					
Constructions sur sol propre	7 699				
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 436				
Instal.techniques matériel outillage indus.	122 264				
Instal.générales agenc.aménag.divers	114				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	25 387				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	159 899				
TOTAL GENERAL	161 054				

Document visé par le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	736 718		149 795		886 513
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves d'investissement					
Réserves de compensation					
Réserves de trésorerie					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
RESULTAT DE L'EXERCICE	149 795		89 785	149 795	89 785
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Réserve de trésorerie					
Amortissement dérogatoire					
Différence / réalisation éléments d'actifs					
Autres provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL I	886 513		239 580	149 795	976 298

Document visé par le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	15 210	9 881			25 091
TOTAL	15 210	9 881			25 091

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	8 893	1 635			10 528
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	8 893	1 635			10 528
TOTAL GENERAL	24 103	11 516			35 619
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		20 409	8 893		
financières					
exceptionnelles					

Les provision pour risques et charges font l'objet d'une note dédiée, cf. engagements de retraite.

Document visé par le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	25 263		25 263
Autres immobilisations financières	900		900
Clients douteux ou litigieux	7 714	7 714	
Autres créances clients	28 758	28 758	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	435	435	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 328	2 328	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	11 021	11 021	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 330	2 330	
Charges constatées d'avance	20 400	20 400	
TOTAL	99 149	72 986	26 163
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	108	108		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	193 960	35 013	93 422	65 525
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	61 465	61 465		
Personnel et comptes rattachés	66 259	66 259		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 670	75 670		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	22 160	22 160		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 677	12 677		
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	432 299	273 352	93 422	65 525
Emprunts souscrits en cours d'exercice	188 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 882			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Document visé par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Café rencontres Sen. 19	7 000	5 000	3 000		2 000
Prévention routière 19	6 000	4 800	4 800		
Bien vieillir en Dord.	49 000	5 975	5 975		
Cafe des Seniors 20	6 000			3 806	3 806
Prévention routière 20	11 500			4 000	4 000
TOTAL	79 500	15 775	13 775	7 806	9 806

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».
Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices

Document visé par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Document visé par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel téléassistance	Linéaire	3 à 4 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les stocks sont évalués selon la méthode « PEPS » : premier entré, premier sorti.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Dépréciation des stocks

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée ci-avant et la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette dernière est inférieure à sa valeur d'entrée en stock.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Document visé par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	1 890
Autres créances	14 738
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	16 628

Document visé par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 123
Dettes fiscales et sociales	88 997
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	104 227

Document visé par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 400
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	20 400

Document visé par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision pour charge est comptabilisée.

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont comptabilisés en provision pour risques et charges pour un montant de 25.091 Euros.

L'estimation de ces engagements est faite de façon rétrospective au prorata temporis. Les droits individuels acquis au jour de départ à la retraite prévu sont proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans. Les principaux paramètres reprise pour le calcul de ces engagements sont :

- Taux d'actualisation de 0.74%,
- Paramètres spécifiques à l'association (convention collective, taux de progression des salaires),
- Paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge au moment de l'étude, ancienneté, statut, taux de mortalité et éléments de salaires).

Document visé par le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement de frais divers	852
Remboursement de frais de formation	4 368
Indemnités de sécurité sociale	6 987
Avantages en nature	3 342
Total	15 549